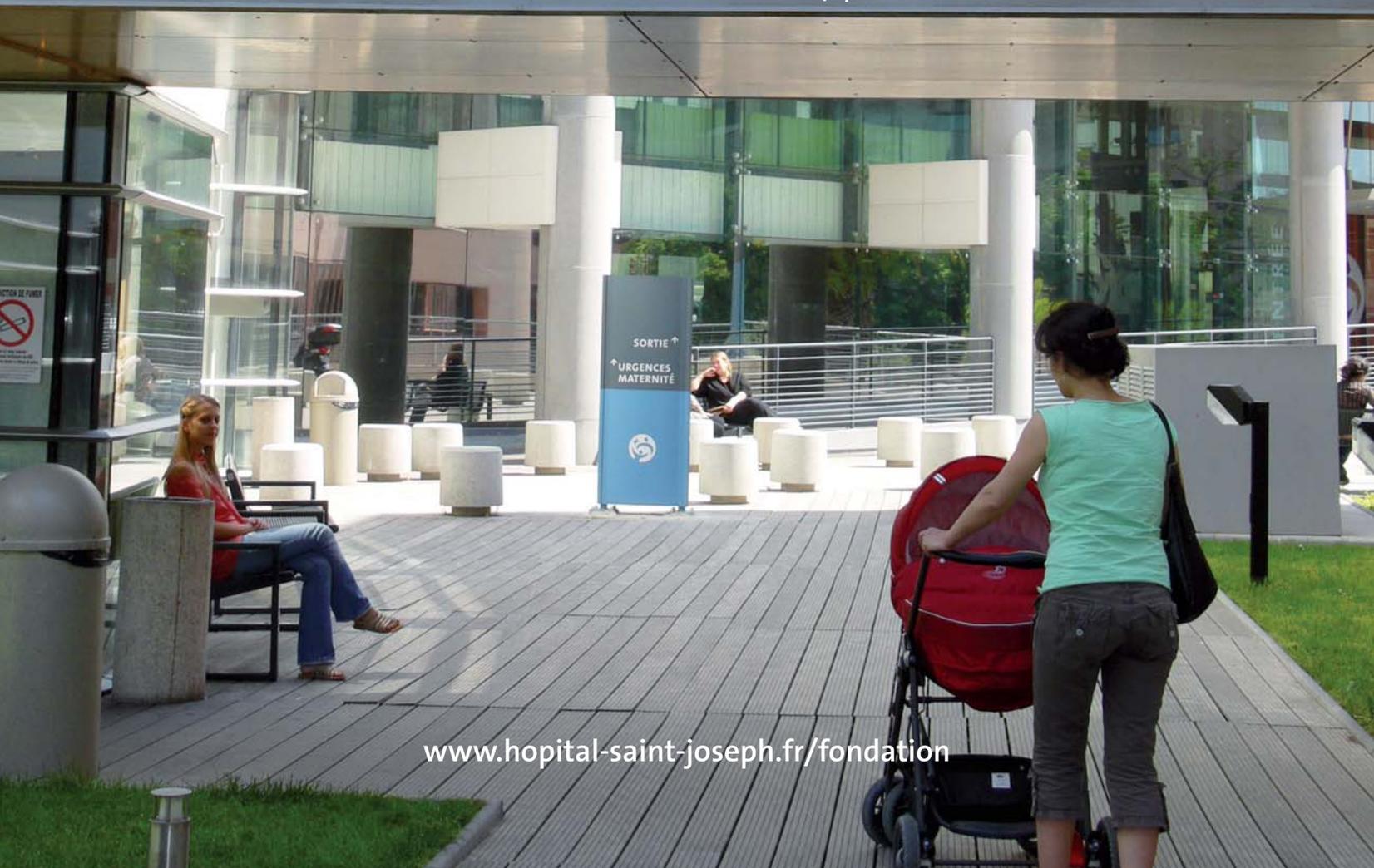




FONDATION HOPITAL
SAINT JOSEPH

MARSEILLE

Rapport annuel **2012**



www.hopital-saint-joseph.fr/fondation

L'histoire de l'Hôpital Saint Joseph

L'histoire de la Fondation



*L'abbé Fouque n'a jamais compté son temps
ni son énergie pour aider son prochain
« Tout est possible à celui qui croit ! »*

La Fondation Hôpital Saint Joseph telle qu'on la connaît aujourd'hui, Fondation Reconnue d'Utilité Publique, est née en 1984.

Mais c'est bien en 1919, dans le contexte difficile de l'après-guerre, que débute sa genèse. L'abbé Jean-Baptiste Fouque (1851-1926), surnommé par le peuple marseillais le « Saint-Vincent-de-Paul marseillais », décida, au lendemain de la Première Guerre Mondiale, la création à Marseille d'un grand hôpital catholique gratuit pour les nécessiteux. L'absence de tout système de protection sociale conférait un caractère d'urgence à ce projet auquel un groupe de familles marseillaises se rallia avec générosité.

L'abbé Fouque s'attacha alors à la transformation d'un ancien couvent sur le Prado en Maison Catholique d'hospitalisation, inaugurée le 20 mars 1921. Sans avoir le moindre argent, l'abbé Fouque s'engagea à reprendre tout le matériel laissé sur place par les soldats américains (qui avaient réquisitionné le couvent lors de la Guerre de 1914-1918 pour y installer un hôpital pour leurs troupes) et fit appel à des médecins bénévoles pour assurer les soins et aux industriels et commerçants de la ville pour l'aider dans cette tâche et lui apporter les financements nécessaires. Il confia l'organisation de l'établissement aux sœurs Dominicaines de la Présentation de Tours. Ces dernières sont restées présentes dans l'hôpital jusqu'en 1981.

La gestion de l'hôpital a d'abord été assurée par l'Association Hospitalière du Prado, reconnue d'utilité publique dès 1924, puis, transformée en Fondation reconnue d'utilité publique en 1984, pour devenir la Fondation Hôpital Saint Joseph.

En 2003, l'Association Hôpital Saint Joseph de Marseille a été créée pour gérer les activités sanitaires. La Fondation a conservé son patrimoine immobilier qu'elle loue depuis à l'Association.

Depuis, elle complète son objet social en intervenant non seulement dans le secteur sanitaire mais encore dans les domaines médico-sociaux et sociaux et dans la recherche. C'est ainsi que de nombreuses associations qui partagent les mêmes valeurs se sont adossées à la Fondation Hôpital Saint Joseph.

La Fondation et l'Hôpital Saint Joseph veulent rester fidèles à l'esprit du fondateur de l'institution Saint Joseph, en mettant l'Homme au centre de leurs préoccupations.

Sommaire

p.2	Le mot du Président de la Fondation
p.4	Les moments forts de l'année 2012
	1. Les missions et actions de la Fondation Hôpital Saint Joseph
p.6	I. Nos missions
p.8	II. Nos actions
p.8	III. Les orientations stratégiques pour la Fondation Le schéma d'ensemble du Groupe Saint Joseph
p.12	2. Les ressources de la Fondation
	3. Les acteurs de la Fondation
p.13	1. Les instances de la Fondation
p.14	2. La commission d'évaluation et d'attribution des subventions
	Annexes
	Annexe 1 : Les comptes annuels 2012
p.15	1 / Bilan
p.16	2 / Compte de résultats
p.17	3 / Tableau de financement
p.18	4 / Rapport général des commissaires aux comptes
	Annexe 2 :
p.19	Le compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public
	Annexe 3 :
p.20	Dons et actualité fiscale L'audace de la charité, extrait de la charte de la Fondation

Le mot du Président

de la Fondation

Exigeante et persévérante, fraternelle et humble.

La Fondation Hôpital Saint Joseph est au service de l'être humain.



La Fondation Hôpital Saint Joseph, reconnue d'utilité publique, se doit d'être exigeante et persévérante, fraternelle et humble parce qu'au service de l'être humain.

Le rapport 2012 de la Fondation, que vous découvrez ici, est un instantané d'une année où se sont mêlées réflexions et actions, pour s'inscrire dans la durée et répondre avec pragmatisme aux exigences quotidiennes.

Avec les administrateurs de la Fondation, nous sommes résolus à relever les défis pour le devenir de l'Hôpital Saint Joseph et de ses structures associées :

- répondre aux normes complexes d'une modernisation incessante,
- faire face aux besoins multiples d'une population toujours plus nombreuse et exigeante,
- appréhender un contexte où l'individualisme se développe au détriment de l'intérêt général,
- construire et investir pour la santé des habitants de Provence à un moment où manquer de quoi vivre rend le lendemain plus incertain pour de nombreuses personnes.

La Fondation Hôpital Saint Joseph se doit d'être plus encore dans l'anticipation et le pragmatisme.

C'est pourquoi la Fondation Hôpital Saint Joseph se doit, d'être plus encore dans l'anticipation et le pragmatisme, de faire appel à toutes les compétences de la communauté formées par les salariés et bénévoles qui contribuent à la pérennité de ce que nous appelons le Groupe Saint Joseph.

C'est aussi pourquoi la Fondation Hôpital Saint Joseph a un devoir de transparence vis-à-vis de ses acteurs et partenaires, parmi lesquels les donateurs.

Pour cela, depuis 2010, nous avons effectué des démarches auprès du Comité de la Charte qui a été créée en 1989 par de grandes associations et fondations sociales et humanitaires soucieuses de préserver et développer une relation de confiance avec leurs donateurs.

La Fondation Hôpital Saint Joseph a effectué cette demande d'agrément parce que persuadée de répondre aux exigences du Comité et encouragée par la sollicitation de donateurs ou prospects qui nous interrogeaient quant à notre non labellisation du Comité.

Le processus en vue d'obtenir l'agrément est normé, rigoureux, contradictoire et long.

Le Comité de la Charte accorde son agrément pour trois ans : la Fondation Hôpital Saint Joseph l'a obtenu le 5 juillet 2012.

La Fondation Hôpital Saint Joseph respecte les règles de déontologie établies par le Comité de la Charte.

Etre agréé signifie que la Fondation Hôpital Saint Joseph respecte les règles de déontologie établies par le Comité de la Charte pour que les donateurs puissent donner en confiance.

Le rapport 2012 vous présente une année de vie la Fondation Hôpital Saint Joseph, grâce à ses acteurs et partenaires, une année construite et réalisée avec chacun d'eux.

La réflexion qui devient action, la motivation partagée pour relever des objectifs clairement établis sont les ressorts que nous vous proposons de continuer de partager avec nous, pour vous.

Antoine Dubout
Président de la Fondation
Hôpital Saint Joseph



Les moments forts

de l'année 2012

Janvier

Don en ligne

Le site Internet de la Fondation Hôpital Saint Joseph offre depuis le 1^{er} janvier, la possibilité à ses visiteurs de faire des dons en ligne. Afin d'assurer toute la sécurité à ses donateurs, la Fondation a choisi PAYPAL, gestionnaire de paiement sécurisé. Il est donc désormais possible de réaliser les dons en ligne sur le site Internet de la Fondation : www.hopital-saint-joseph.fr/fondation



Juillet

La Fondation est agréée par le Comité de la Charte



Créé en 1989, le Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public est une association de droit privé, indépendante des pouvoirs publics. Le Comité de la Charte est résolument tourné vers le respect du donateur et l'intérêt du public comme le précise son objet social : il a pour objet d'assurer la confiance des donateurs et d'œuvrer dans leur intérêt en élaborant des bonnes pratiques et en contrôlant l'application.

Il s'appuie sur une Charte de déontologie et des textes d'application de la Charte qui ont force obligatoire pour les associations et fondations membres. Le Comité de la Charte réunit aujourd'hui 79 associations et fondations qui adhèrent volontairement à cet organisme de transparence et de contrôle et s'engagent solennellement non seulement à respecter la Charte de déontologie mais aussi à se soumettre à un contrôle continu. Les commissaires et les contrôleurs du Comité vérifient plus de 150 points qui couvrent l'ensemble du fonctionnement de l'organisation.

Les quatre grands principes de contrôle continu

Pour que tous les donateurs puissent donner en confiance, le Comité s'assure que les organisations agréées, qui en sont membres, respectent des règles de bonne pratique dans les quatre domaines suivants :

1. Fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée,
2. Rigueur de la gestion,
3. Qualité de la communication et des actions de collectes de fonds,
4. Transparence financière.

Le Conseil d'administration du Comité de la Charte, le don en confiance, a décidé le 5 juillet 2012 d'agréer la Fondation Hôpital Saint Joseph. Être agréé signifie que la Fondation Hôpital Saint Joseph respecte les règles de déontologie établies par le Comité de la Charte pour que les donateurs puissent donner en confiance. La Fondation Hôpital Saint Joseph renforce sa volonté de transparence et de clarté par rapport à ses donateurs. En obtenant l'agrément du Comité de la Charte, elle démontre son sérieux et sa rigueur de gestion des différents dons et legs reçus.

Septembre

Union des œuvres et amis de l'Abbé Fouque



La Fondation a reçu le 7 septembre l'Union des œuvres et amis de l'abbé Fouque composée de représentants et dirigeants des 14 structures créées par l'abbé Fouque.

Fondée en 2007, l'Union a pour but de promouvoir et faire perdurer l'esprit de charité de l'abbé Fouque au sein de ses œuvres et faciliter leur entraide et leurs échanges.

Décembre

Nouvelles urgences pédiatriques Création de la Zone d'Hospitalisation de Très Courte Durée (ZHTCD)



En complément de l'inauguration du 26 janvier des nouvelles consultations pédiatriques du Pôle Parents-Enfants Sainte Monique, travaux réalisés grâce à une donation d'Arlette et Robert Chevalier, qui souhaitaient contribuer à une meilleure prise en charge des soins des enfants, le 6 décembre ce fut celles des nouvelles urgences pédiatriques et d'une zone d'hospitalisation de très courte durée pédiatrique.

Cette manifestation a eu lieu en présence de Mme Bernadette Chirac, Présidente de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, Jean-Claude Gaudin, Sénateur-Maire de Marseille, Monseigneur Georges Pontier, Archevêque de Marseille et de M. et Mme Robert Chevalier.

Colloque Fondation

Comme chaque année, la Fondation Hôpital Saint Joseph propose à l'occasion des journées organisées pour la commémoration de l'anniversaire de la mort de l'abbé Jean-Baptiste Fouque, fondateur de l'Hôpital Saint Joseph, un colloque, ouvert à tous. Cette année, il eut pour thème « Comment répondre aux fragilités de notre temps, de l'enfance à la personne âgée ». Placé sous le haut patronage de Mme Bernadette Chirac, ce colloque a accueilli, outre plusieurs intervenants de l'Hôpital et des associations de l'Union des Œuvres de l'Abbé Fouque, deux grands témoins : le Pr Marcel Rufo, célèbre pédopsychiatre et le Dr Jean-Claude La Piana, directeur de La Maison de Gardanne, institution de soins palliatifs nationalement reconnue.



1/ Les missions et actions de la Fondation Hôpital Saint Joseph

La Fondation poursuit aujourd'hui l'œuvre de charité de l'Abbé Jean-Baptiste Fouque. Elle entreprend, investit et innove avec audace. Elle apporte son soutien aux projets de l'Hôpital, ainsi qu'à d'autres œuvres à caractère social, médico-social ou social. Elle poursuit une triple mission, inscrite dans ses statuts.



I. NOS MISSIONS

La Fondation soutient l'Hôpital Saint Joseph dans ses œuvres médicales, médico-sociales ou sociales.

La Fondation accompagne l'Homme au-delà de sa maladie à tous les stades de sa vie. La Fondation soutient les investissements et projets de l'Hôpital.

Grâce aux entreprises du Club Mécènes (Eurocopter, la Fondation Orange, le Groupe SNEF, la Savonnerie Marius Fabre, les Rotary, Le Lions Club) et aux dons de particuliers, la Fondation Hôpital Saint Joseph a permis :

1/ l'acquisition

a) de deux nouveaux appareils d'Ophtalmologie

- Un angiographe - Coût : 85 000 €

Cet appareil sert à analyser, par photographie, la rétine et les autres tuniques de l'œil par opacification des vaisseaux. Cet examen peut être prescrit dans des cas de diabète, accidents vasculaires de la rétine et du nerf optique ou encore de tumeurs des tuniques oculaires.

Le service d'Ophtalmologie réalise près de 1 000 examens de cet ordre par an.

- Un kit de matériels portables pour un examen ophtalmologique dès la naissance - Coût : 42 400 €

L'objectif de cette acquisition était d'apporter une meilleure qualité de soins aux bébés (notamment en Néonatalogie) et aux enfants. Le kit, très complet, comprend les meilleurs équipements permettant aux ophtalmologues de l'Hôpital Saint Joseph de se déplacer au chevet de l'enfant, pour une prise en charge de qualité précoce et moins traumatisante.



b) d'un lecteur de glycémie, d'un holter glycémique et de pompes « plum » - Coût : 9 600 €

Ces différents dispositifs médicaux interviennent notamment dans la prévention et le suivi des enfants diabétiques. Ces équipements sont utilisés dans les services de pédiatrie et consultations pédiatriques permettant une meilleure prise en charge de l'enfant.

2/ Première tranche de la rénovation du service d'Hépatogastro-Entérologie,

Grâce au mécénat de la famille DAHER, FON-DAHER et la Fondation Philippe DAHER, s'élevant à 240 000 €, la première tranche de ce service de pointe pourra désormais accueillir patients et familles dans un cadre plus chaleureux et confortable.



3/ la prise en charge des travaux de la seconde unité Scanner IRM de haute technologie

Cette nouvelle unité, dont les travaux ont démarré en juillet 2012, permettra une meilleure prise en charge des urgences mais également des patients hospitalisés et de la patientèle extérieure.

Installé au rez-de-chaussée du hall principal de l'Hôpital Saint Joseph, de gros travaux ont été entrepris et financés à hauteur de 2,5 M€ par la Fondation, permettant de recevoir le public dans des conditions optimales.

La recherche médicale

Inscrite depuis 1924 dans les statuts de la Fondation Hôpital Saint Joseph, la Recherche Médicale constitue une activité stratégique de l'Hôpital Saint Joseph.

La Fondation participe à hauteur de 178 000 € permettant d'assurer :

- Le financement de certains postes dédiés à la recherche
- La promotion d'essais de recherche clinique

L'objectif est aussi d'augmenter la mobilisation des acteurs hospitaliers autour de nouvelles méthodes thérapeutiques et diagnostiques. A ce jour, plus de 150 professionnels de l'Hôpital sont impliqués dans la recherche médicale développée à Saint-Joseph. 960 donateurs de la Fondation ont soutenu en 2012 le développement de la Recherche Clinique de l'Hôpital Saint Joseph.



Les Chiffres-clés de la recherche clinique à l'Hôpital Saint Joseph

114 essais cliniques en 2012

671 patients suivis dont **155** inclus dans les études cliniques commençant en 2012

Protocoles **nationaux** à hauteur de **37 %** et **internationaux** de **63 %**

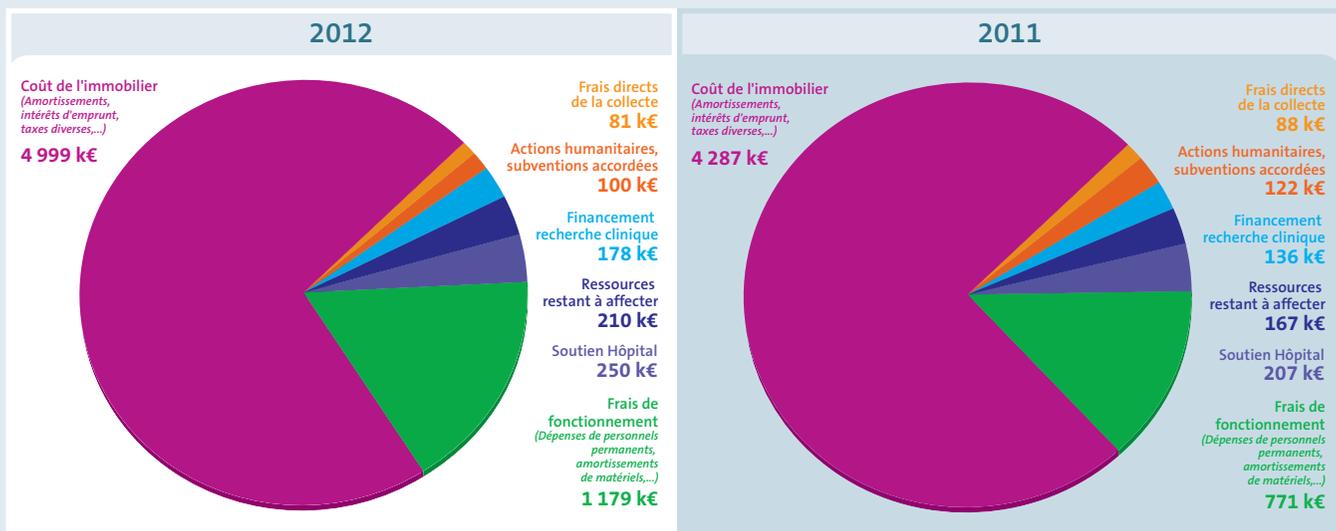
II. NOS ACTIONS

Les actions de l'année ont accompagné le développement de l'Hôpital (projets d'investissement d'équipements médicaux, financement de personnels, contribution au financement de la Recherche médicale, gestion de l'immobilier, propriété de la Fondation).

La Fondation a également mis en œuvre ses objectifs propres : soutenir des œuvres humanitaires. Une partie de ses actions est possible, grâce à la dynamique de collecte de fonds mise en place depuis plusieurs années.

Un tableau des emplois des ressources issues de la générosité du public est à lire en Annexe 2.

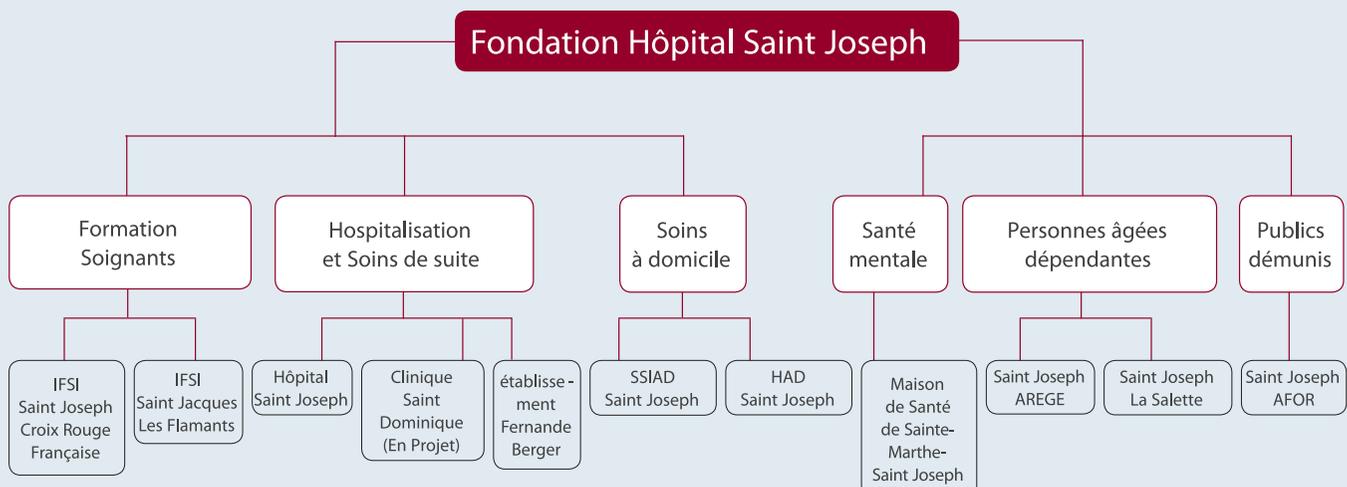
Diagramme de répartition des emplois de la Fondation



III. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LA FONDATION

Selon nos statuts, la Fondation Hôpital Saint Joseph, au-delà de sa vocation sanitaire au travers de l'association Hôpital Saint Joseph, intervient dans les domaines médico-sociaux et sociaux par les associations qui lui sont adossées.

Schéma d'ensemble du Groupe Saint Joseph



La Fondation a poursuivi en 2012 ses actions d'élaboration et de développement, décrites ci-dessous et en page 10, envers les personnes âgées au sein des deux établissements sanitaires du groupe, l'Hôpital Saint Joseph et l'Etablissement Fernande Berger - Soins de Suite et de Réadaptation.



Filière complète de gériatrie au sein de l'Hôpital Saint Joseph

Afin d'améliorer en permanence la prise en compte des besoins spécifiques des personnes âgées, la Fondation a mis en place une filière complète de gériatrie au sein de l'Hôpital. En 2011, un médecin gériatre a été recruté en qualité de chef de projet de la filière gériatrique de Saint Joseph.



L'année 2012 a été marquée par la création d'une équipe mobile composée d'un médecin gériatre, d'une infirmière et d'une secrétaire (*notre photo*), permettant une meilleure prise en charge des personnes âgées, fragiles, accueillies et hospitalisées dans les différents services de l'Hôpital et en particulier dans le service des urgences mais également dans les structures partenaires du groupe Saint Joseph.

Saint Joseph - La Salette

En 2011, la Fondation a établi un partenariat avec l'Association « La Salette-Montval », rebaptisée Saint Joseph - La Salette. Cette Association dispose d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de 175 lits, situé dans le 9^{ème} arrondissement de Marseille.

En 2012, l'établissement a entrepris et réalisé la construction d'un pavillon Alzheimer ultra

moderne et d'importants travaux de rénovation. Cette association bénéficie d'une assistance technique du Groupe Saint Joseph dans certains domaines telles que la comptabilité, les ressources humaines et l'informatique.

D'autre part, certains résidents ont déjà pu bénéficier de la cellule mobile de gériatrie de l'Hôpital Saint Joseph (*Cf. filière gériatrique ci-contre*).

Saint Joseph – AREGE

Créée en 2006 à l'initiative de l'Uriopss PACAC, l'association AREGE (Aider Relayer GERer sans but lucratif), qui gère 5 EHPAD, dont 2 établissements situés à Marseille et ses environs, 2 dans le Var et 1 dans les Pyrénées Atlantiques pour une capacité totale de 326 lits, s'est adossée à la Fondation en 2011.

1) Les travaux de réhabilitation-extension, en site habité, de l'établissement « Flore d'Arc » à Gémenos, commencés en 2010 se sont poursuivis tout au long de l'année 2012.

A la fin des travaux prévu en juin 2013, c'est un établissement agrandi et intégralement réhabilité qui accueillera, en cœur de village, 72 résidents :

- 63 en lit d'EHPAD dont 3 en accueil temporaire
- 9 en lit d'EHPA (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées).



2) L'établissement « **Résidence Notre Dame** », situé dans le 13^{ème} arrondissement de Marseille, a connu en 2012 sa première année à effectif plein après une ouverture en septembre 2010. 90 résidents y sont accueillis dont 19 en unité Alzheimer. L'établissement a déposé une demande de labellisation pour un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) afin d'accompagner, de manière spécifique, les résidents de l'EHPAD « classique » qui présentent les premiers signes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

L'Association Germaine Reboul-Lachaux

En mai 2012, le projet de regroupement entre la Fondation et l'Association Germaine Reboul-Lachaux s'est concrétisé. Cette Association gère la maison de santé de Sainte-Marthe, clinique psychiatrique de 50 lits dans les quartiers nord de Marseille. Sont prises en charge exclusivement des femmes psychotiques et dépressives. L'objectif de ce rapprochement est de permettre au « Groupe Saint Joseph » de compléter son offre de soins et sa présence dans les quartiers Nord de Marseille, secteur où la population est la plus dense, souvent en situation sociale précaire et où l'offre de soins en psychiatrie est moins importante.

L'Association AFOR

L'Association AFOR (Accueil- Formation-Orientation-Réadaptation) créée en 1966, qui gère 3 CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) à Marseille a souhaité se rapprocher de la Fondation Hôpital Saint Joseph.



Cette association aide à la réinsertion familiale, sociale et professionnelle de femmes seules ou avec des enfants en bas âge, sans logement et qualification professionnelle et pour, certaines d'entre elles, suivies en psychiatrie.

Le partenariat entre ces deux entités sera définitivement scellé en février 2013.

L'ensemble de la démarche de la Fondation permettra d'élargir les champs d'action du Groupe Saint Joseph et de privilégier une approche globale de la santé qui inclut la prévention, le soin, le médico-social et le social afin de mieux répondre aux besoins de la population.

Rapprochement en cours d'étude

La Clinique Saint Dominique

Située à Nice, la Clinique Saint Dominique est un établissement sanitaire de soins de suite de 80 lits spécialisé en gériatrie. Créé en 1938 par la Congrégation des Dominicaines de Monteils, cet établissement a souhaité se rapprocher du Groupe Saint Joseph portant les mêmes valeurs, afin de préserver son activité de soins de suite et s'inscrire dans une perspective à long terme. Ce projet de regroupement entre la Fondation Hôpital Saint Joseph et la Clinique Saint Dominique est en cours d'élaboration. Il permettra également au Groupe Saint Joseph de s'implanter sur Nice.



LA FONDATION POURSUIT SON ENGAGEMENT DANS LES ORIENTATIONS DE SON PROJET D'ETABLISSEMENT 2010 - 2014, À SAVOIR :



- **Fédérer autour d'elle des associations qui œuvrent dans les domaines sanitaire, social et médico-social** avec les mêmes valeurs et qui souhaitent assurer leur pérennité dans une dynamique privée à but non lucratif.
- **Consacrer compétences et moyens à des actions destinées aux personnes les plus fragiles**, telles les personnes âgées dépendantes, les enfants handicapés, les patients présentant des troubles de la santé mentale, tout en soutenant les associations impliquées dans ces champs d'activités.
- **Continuer de soutenir financièrement les projets de Recherche Médicale** portés par les équipes de l'Hôpital (même si d'autres sources de financement sont recherchées) et continuer à apporter son concours au financement des projets de l'Hôpital Saint Joseph et de ses annexes et dépendances (participation de la Fondation au financement du schéma directeur de l'Hôpital Saint Joseph et à tout autre projet immobilier étudié par la Fondation).

• **Adopter une attitude de veille stratégique pour envisager d'investir dans les services à la personne (SALP)**, les services médicaux à domicile et dans les plateformes d'écoute, d'information et d'orientation des patients potentiels.

Outre ses objectifs stratégiques majeurs, la Fondation poursuivra ou amplifiera d'autres orientations :

- **Faciliter le déploiement du projet d'éducation thérapeutique**, porté par l'Hôpital, s'inscrivant dans une logique de Santé Publique.
- **Développer son mécénat de compétences et de solidarité**. La Fondation soutient l'Hôpital Saint Joseph dans ses œuvres médicales, médico-sociales ou sociales, s'intéressant à la dimension humaine de la prise en charge du patient.

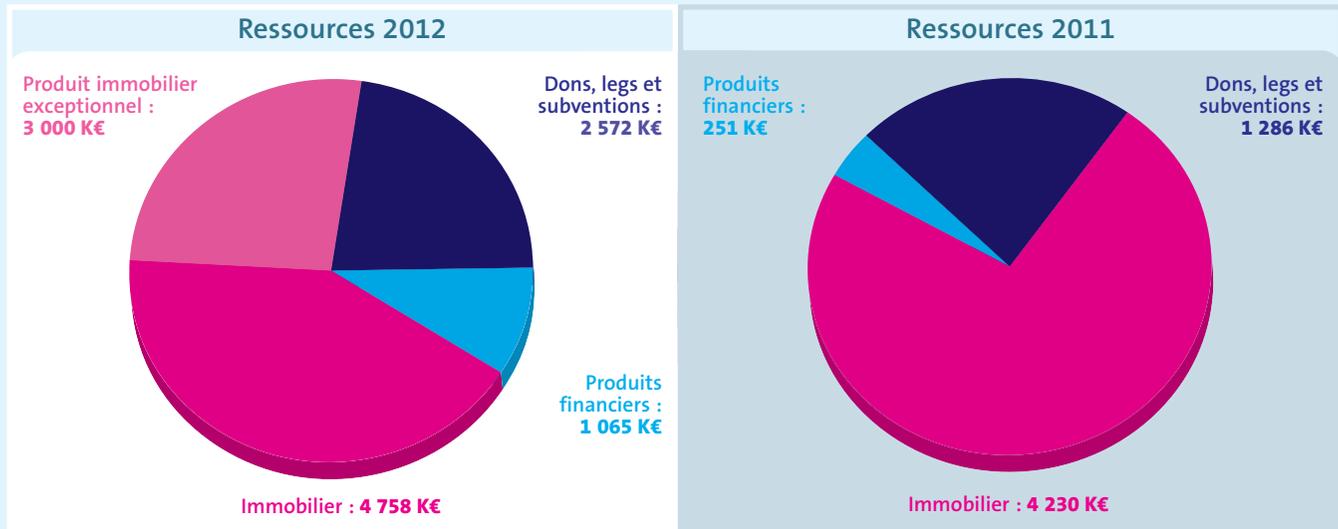
Elle accueille et soutient des associations de bénévoles ou initie, en collaboration avec des associations, des projets humanitaires.

- **Poursuivre et développer sa participation et apporter toute sa dynamique aux réseaux auxquels elle participe** : Union des œuvres et amis de l'abbé Fouque, Centre Français des Fondations, France Générosités, Comité de la Charte, HandiDent PACA...
- **Optimiser son Patrimoine immobilier dans de nouveaux projets et adopter une attitude de veille stratégique visant à étendre les réserves foncières** pour répondre aux besoins du Groupe Hôpital Saint Joseph, tant sur le site de l'Hôpital Saint Joseph, de ses annexes, qu'à l'extérieur de ceux-là.

L'ensemble de ces options visent à conduire Saint Joseph à constituer progressivement un groupe sanitaire, médico-social et social, porté par les valeurs de l'abbé Fouque, en cohérence avec les orientations et objectifs définis par l'Agence Régionale de Santé PACA.

Dans ce cadre, la Fondation facilitera la mise en œuvre de projets innovants et répondra aux appels à projets qui seront lancés.

2/ Les ressources de la Fondation



La forte évolution des ressources en 2012 par rapport à l'année 2011 constatée s'explique par :

- L'augmentation des loyers immobiliers suite au report en année pleine du bail du bâtiment administratif + 0.5 M€ (l'ensemble des constructions de l'Hôpital Saint Joseph et de l'Etablissement de soins de suite et de réadaptation Fernande Berger appartient à la Fondation qui perçoit à ce titre des loyers).
- De placements de trésorerie qui lui procurent des produits financiers notamment par la reprise de provision suite à l'augmentation du CAC de 15 % : 0.7 M€ (la générosité et la saine gestion conduite au fil des ans ont permis de constituer une réserve de trésorerie).
- De dons, et donations et plus particulièrement en 2012 d'un legs pour 1.4 M€ (à travers différents supports, la Fondation travaille à faire connaître les projets d'investissements aux particuliers, notaires, conseillers financiers et bancaires, associations et entreprises).
- D'un produit exceptionnel fruit d'une vente immobilière de 3 M€.

La lettre aux amis de Saint Jo

Les appels de fonds s'expriment à travers « La lettre aux amis de Saint Jo », outil de communication de la Fondation, support d'information sur la vie de la Fondation et les projets de l'Hôpital qu'elle soutient. C'est à travers les témoignages des médecins, des équipes soignantes, des patients aussi, que la Fondation rend compte de l'implication et de l'humanité des personnels et de tout ce que la générosité des donateurs permet. Elle est principalement adressée aux donateurs, amis et patients de l'Hôpital Saint Joseph mais également disponible sur le site internet de la Fondation : www.hopital-saint-joseph.fr/fondation

En 2012, quatre numéros de la Lettre aux amis de Saint Jo ont été édités et diffusés :

- En Mars Les nouvelles techniques chirurgicales
- En Juin La personne âgée
- En Septembre La cancérologie
- En Décembre Soutenir la recherche médicale



Un nouveau support de communication

En décembre, la Fondation a initié un nouvel outil de communication en l'intégrant dans la presse marseillaise lors d'un week-end pour mieux faire connaître le groupe Saint Joseph dans tous les arrondissements de Marseille.



Les informations sur les dons et legs et les nouvelles dispositions législatives d'exonérations fiscales sont à lire en annexe 3.

Ces informations sont également disponibles sur le site : www.hopital-saint-joseph.fr/fondation

3/ Les acteurs de la Fondation

1/ Les Instances de la Fondation

Le Conseil d'Administration de la Fondation

Les Administrateurs

Alain STORIONE	Président d'honneur
Antoine DUBOUT	Président
Jean Pierre FABRE	Vice-Président
Jacques de MONTBEL	Vice-Président
Marie Françoise LE DIZES	Vice-Présidente
Bruno VERGOBBI	Trésorier

Christian CARASSOU MAILLAN	Administrateur
Eric FABRE	Administrateur
Laurence FIGARELLA	Administrateur
Isabelle LAUGA	Administrateur
Pol LEPOUTRE	Administrateur
Lucie MAUREL AUBERT	Administrateur
Sylvie MONNET	Administrateur
Guy NASSI (jusqu'au 23 mars 2013)	Administrateur
Monique NIBOYET	Administrateur
Jean PERRUCHOT TRIBOULET	Administrateur
Georges RICHELME	Administrateur
Dr Maud RIGHINI CHOSSEGROS	Administrateur
Estelle ROUX-SCARAMANGA	Administrateur

Les Administrateurs de droit

Mgr Georges PONTIER	Archevêque de Marseille ou son représentant
Jean Marc COPPOLA	Représentant du Conseil Régional
Michel AMIEL	Représentant du Conseil Régional
Jacques LEGER	Représentant du Conseil d'Etat
Claude VALLETTE	Représentant du Maire de Marseille

Personnes qualifiées

Guy NASSI
Henri MERCIER
Jean-Paul ROCCA SERRA
Paul ROUX

Commissaire aux comptes : COEXCOM-Guy CORNET

Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois en 2012,
avec un taux de participation moyen de 69 %

Le Bureau de la Fondation

Alain STORIONE	Président d'honneur
Antoine DUBOUT	Président
Jean Pierre FABRE	Vice-Président
Jacques de MONTBEL	Vice-Président
Marie Françoise LE DIZES	Vice-Présidente
Bruno VERGOBBI	Trésorier
Isabelle LAUGA	Administrateur
Guy NASSI	Administrateur
Dr Jean Paul ROCCA SERRA	Administrateur

Le Bureau s'est réuni 6 fois en 2012,
avec un taux de participation moyen de 77 %

L'équipe permanente

Sous l'autorité de **Bernard Monier**, Directeur Général de l'Hôpital Saint Joseph et de la Fondation, **Antoine d'Arras**, Directeur du Développement et de la Philanthropie et le **Docteur Marie-Pierre Villarubias**,* Directeur des Partenariats, coordonnent la réalisation des missions de la Fondation et animent les groupes projets en lien avec les services concernés de l'Hôpital.



Bernard Monier, Dr Marie-Pierre Villarubias et Antoine d'Arras

* Le Dr Marie-Pierre VILLARUBIAS
a quitté la Fondation Hôpital Saint Joseph en mai 2013.

2/ La commission d'évaluation des subventions

La commission d'évaluation des subventions, composée d'administrateurs (ou ancien administrateur), Mesdames Isabelle Lauga et Marie-Françoise Le Dizes ainsi que M. Paul Roux et les membres de l'équipe permanente de la fondation, s'est réunie en 2012 deux fois pour étudier les demandes de subventions reçues et vérifier leur validité et leur intérêt humanitaire, médico-social ou social. Les dossiers, collégalement examinés, ont été présentés au Bureau de la Fondation pour validation définitive.

Les administrateurs de la Fondation ont accordé une subvention :



- à l'Office Central des Bibliothèques (OCB) pour son action auprès des patients et du personnel de l'Hôpital Saint Joseph en 2012 - Coût : 600 €,

- aux Blouses Roses, pour l'achat de matériel et jeux pédagogiques utilisés par les bénévoles, qui interviennent au Pôle Parents Enfants Sainte Monique - Coût : 1 500 €,



- à l'Association « Examen Classant National Saint Joseph » (ECN SJ) présidée par le Dr Arthur Laquière, Gastro-entérologue, pour la prise en charge financière des conférences de préparation aux épreuves classantes nationales, tenues à l'Hôpital Saint Joseph concernant les étudiants en médecine des 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années - Coût : 5 000 €,



- au Centre de Récupération et d'Education Nutritionnel (CREN) de Tiébélé au Burkina Faso, pour les investissements et le fonctionnement du centre pour les soins apportés aux enfants malades et malnutris - Coût : 5 500 €,

- à la Paroisse Catholique Notre Dame du Rouet pour participer à son fonctionnement - Coût : 5 300 €,



- au Dr Paul Albert, Urologue, pour la prise en charge des médicaments et du petit matériel médical relatifs à sa mission de formation chirurgicale au Burkina Faso - Coût : 1 160 €.



La commission d'évaluation et des subventions a également donné son accord, validé par le Bureau de la Fondation, au financement, d'un médecin boursier en Hépatogastro-Entérologie, le Dr Astrid Wendt, dans le service du Dr Marc Bourlière pour une durée d'un an - Coût : 6 450 €.



LES COMPTES ANNUELS 2012

1 / Bilan (en K€)

Actif	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations incorporelles	0	2	5
Immobilisations corporelles	71 233	69 709	66 614
Immobilisations financières	7 658	7 695	6 223
Actif immobilisé	78 891	77 406	72 842
Avances et acomptes versés sur commande	23	10	4
Créances	2 659	2 317	2 680
Placements et disponibilités	20 772	20 822	21 236
Comptes de régularisation actif	273	349	413
Actif circulant	23 727	23 498	24 333
Total actif	102 618	100 904	97 175

Passif	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Fonds associatifs sans droit de reprise	54 316	54 316	54 033
Autres réserves	25 001	25 001	22 793
Report à nouveau	- 2 435	- 2 166	- 1 229
Résultat de l'exercice	4 395	- 270	- 947
Subventions d'investissement	13	14	16
Fonds dédiés	210	167	133
Fonds associatifs	81 500	77 062	74 799
Dettes financières	19 953	22 225	20 472
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	287	472	33
Dettes fiscales et sociales	171	260	372
Dettes d'exploitation	458	732	405
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	576	281	1 405
Autres dettes	131	604	94
Dettes diverses	707	885	1 499
Dettes	21 118	23 842	22 376
Total passif	102 618	100 904	97 175

2 / Compte de résultats (en K€)

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Chiffres d'affaires nets	4 758	4 229	3 938
Subventions d'exploitation	94	67	104
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	28	25	14
Collectes (1)	2 051	585	464
Autres produits	8	8	4
Produits d'exploitation	6 939	4 914	4 524
Achats de matières premières	0	0	0
Autres achats et charges externes	1 350	1 290	1 042
Impôts, taxes et versements assimilés	305	294	287
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 510	3 166	3 030
Subventions accordées par l'association	100	116	1 359
Autres charges	9	7	5
Charges d'exploitation	5 274	4 873	5 723
Résultat d'exploitation	1 665	41	- 1 199
Produits financiers	1 065	617	839
Charges financières	606	992	596
Résultat financier	459	- 375	243
Produits exceptionnels (2)	3 224	212	217
Charges exceptionnelles	910	114	208
Résultat exceptionnel	2 314	98	9
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	167	133	0
Engagements à réaliser sur ressources affectées	210	167	0
Total des produits	11 395	5 876	5 580
Total des charges	7 000	6 146	6 527
Bénéfice ou perte	4 395	- 270	- 947

(1) dont legs d'une valeur de 1 350 K€

(2) dont produit de la vente d'une parcelle : 3 000 K€

3 / Tableau de financement (en K€)

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net	4 395	- 270	- 947
Dotations aux amortissements	3 509	3 166	3 030
Dotations et reprises de provisions	- 363	367	- 72
Variation des fonds dédiés	43	34	54
Divers	- 2	- 2	- 36
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	115	25	14
Produit de cession des éléments d'actifs cédés	- 3 117	- 101	0
<i>Capacité d'autofinancement</i>	4 580	3 220	2 044
<i>Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation</i>	- 1 026	1 258	- 2 471
Trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	3 554	4 478	- 427
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- 5 146	- 5 918	- 5 836
Acquisitions d'immobilisations financières	0	0	- 1
Encaissements sur immobilisations cédées	3 117	101	0
Opération d'investissement issue de la fusion Montval	0	- 2 356	0
<i>Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'investissement</i>	332	- 606	670
Trésorerie provenant des opérations d'investissement	- 1 696	- 8 779	- 5 167
Legs reçus	0	259	273
Souscription d'emprunt	0	3 500	7 200
Remboursement d'emprunt	- 2 272	- 1 874	- 1 439
Opérations de financement issues de la fusion Montval	0	2 460	0
Trésorerie provenant des opérations de financement	- 2 272	4 345	6 033
Variation de trésorerie	- 414	44	439
Trésorerie brute à l'ouverture	22 225	22 181	21 742
Trésorerie brute à la clôture	21 812	22 225	22 181
Variation de trésorerie	- 414	44	439

4 / Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la FONDATION HÔPITAL SAINT JOSEPH, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués suivis et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 12 juin 2013
Le Commissaire aux Comptes
COEXCOM – Guy CORNET

LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (en K€)

Emplois	Emploi de N Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
1 Missions sociales ou dépenses opérationnelles	6 276	533
1.1. Réalisées en France	6 270	533
Actions réalisées directement	6 176	533
Versements à d'autres organismes agissant en France	94	0
1.2. Réalisées à l'étranger	5	0
Actions réalisées directement	0	0
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	5	0
2 Frais de recherche de dons	81	81
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	81	81
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	0	0
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0
3 Frais de Fonctionnement	431	308
I Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	6 790	
II Dotations aux provisions	0	
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	210	
IV Excédent de ressources de l'exercice	4 395	
V Total général	11 395	
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public		143
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		12
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 054

Evaluations des contributions volontaires en nature

Missions sociales	0	
Frais de recherche de fonds	0	
Frais de fonctionnement et autres charges	0	
Total	0	

Ressources	Ressources collectées sur N Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		1 906
1 Ressources collectées auprès du public	2 168	2 168
1.1. Dons et legs collectés	1 764	1 764
Dons manuels non affectés	285	285
Dons manuels affectés	121	121
Legs et autres libéralités non affectés	1 357	1 357
Legs et autres libéralités affectés	0	0
1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	404	404
2 Autres Fonds Privés	10	
3 Subventions et autres concours publics	112	
4 Autres produits	8 573	
I Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat	10 864	
II Reprises de provisions	363	
III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	167	
IV Variation des fonds dédiés collecté auprès du public		44
V Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
VI Total général	11 395	2 212
VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 054
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		3 064
Evaluations des contributions volontaires en nature		
Bénévolat	0	
Prestations en nature	0	
Dons en nature	0	
Total	0	

Annexe 3



DONS ET ACTUALITÉ FISCALE

Chacun peut donner à la Fondation Hôpital Saint Joseph, particulier comme entreprise. Donner c'est avoir l'opportunité de choisir l'affectation fiscale de son don (IR ou ISF), la certitude de son utilisation pour des projets identifiés et ciblés et participer au développement d'une Fondation Marseillaise dynamique et bien gérée.

Les différentes formes de générosité

1 - Les particuliers

Le don d'argent, d'œuvres d'art, don en nature. Les dons bénéficient de la réduction fiscale prévue par le Code général des Impôts. Faire un don permet de déduire 66 % de la somme versée ou de la valeur du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

La donation : la donation est un acte par lequel une personne transfère, de façon immédiate et irrévocable, la propriété d'un bien, sous réserve que l'opération ne porte pas atteinte aux droits de ses héritiers légaux. La donation peut porter sur un ou plusieurs biens, meubles ou immeubles (somme d'argent, portefeuille-titres, maison, appartement...). Pour effectuer une donation en faveur de la Fondation, il faut consulter son notaire, compétent pour guider le donateur dans sa démarche.

Le legs : le legs est une disposition testamentaire par laquelle l'on peut donner à une ou plusieurs personnes tout ou partie de ses biens. La transmission des biens ne se réalise qu'après le décès de la personne. Le testateur peut modifier ou annuler son legs à tout moment.

Le legs peut être universel si la personne choisit de léguer la totalité de son patrimoine, ou à titre universel ou particulier si celui-ci ne porte que sur une partie du patrimoine.

Le legs peut aussi se faire sur des biens identifiés. Il peut s'agir d'une somme d'argent déterminée, d'un compte bancaire, d'un portefeuille titres, d'un appartement, d'une maison, de bijoux...

Les Donations, assurances-vie, legs, en faveur de la Fondation Hôpital Saint Joseph, reconnue d'utilité publique, sont libres de droit.

2 - Les entreprises

Toute entreprise peut bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de ses versements pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T. Au-delà de 5 pour mille ou en cas d'exercice déficitaire, le report est possible sur les 5 exercices suivants. (Article 238 bis du code général des impôts).

Les dispositions fiscales pour l'ISF

La Fondation Hôpital Saint Joseph est éligible à la Loi TEPA (ISF) d'août 2007. Les dispositions fiscales prises à l'été 2007 permettent aux contribuables de bénéficier d'une réduction de 75 % de leur ISF dans la limite de 50 000 € lorsque celui-ci est versé à une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP). Cette opportunité de pouvoir décider de l'affectation de l'ISF permet de contribuer à relever les défis du Groupe Saint Joseph. Le contribuable, qui adresse à la Fondation Hôpital Saint Joseph un don en numéraire ou en titres de sociétés cotées, reçoit un reçu fiscal.

En 2012, 33 contribuables ont fait bénéficier la Fondation Hôpital Saint Joseph de leur ISF pour un montant de 142 000 €.



L'AUDACE DE LA CHARITÉ

Extrait de la Charte de la Fondation (1)

La Fondation Hôpital Saint Joseph contribue, aux côtés de l'Hôpital, à œuvrer pour le bien-être des patients. La générosité fait partie depuis toujours de l'histoire de Saint Joseph. Les Administrateurs, premiers généreux « donateurs » de leur temps, de leur investissement particulier, ont souhaité écrire, en 2003, toutes les valeurs que la Fondation Hôpital Saint Joseph souhaite, toujours et partout, défendre, porter, développer, en hommage au Fondateur de l'Hôpital, au service des hommes, femmes, enfants pour lesquels la Fondation œuvre avec charité et audace...

Saint Joseph : le nom, la statue à l'entrée de l'Hôpital, le logo traduisent avec force cette idée fondatrice de notre action : le fort protège, accompagne, soutient le plus petit ; l'enfant, le plus faible en apparence est celui qui accueille et guide notre action.

Qui conduit l'un ? Qui guide l'autre ?

La charité, vécue au sens originel qui fait que « l'autre nous est cher », est ce qui anime depuis près d'un siècle notre engagement.

L'Abbé Jean-Baptiste Fouque a eu cette intuition que le début du XXe siècle devait, avec sa richesse industrielle, prendre en charge les délaissés, les malades, les abandonnés, les enfants, les déshérités. Et il a confié son œuvre à des femmes et des hommes d'industrie de la cité phocéenne. Femmes et hommes de foi qui ont donné leur obole, mais surtout leur temps et leur compétence pour que se développe une œuvre forte, durable et innovante.

Depuis 80 ans, les personnels, médecins et salariés, religieux et laïcs, les associations de bénévoles ont apporté aux patients ce supplément d'humanité qui est la marque de Saint Joseph.

Avec le Conseil d'Administration de la Fondation, nous assumons cet héritage et nous voulons inventer l'œuvre, les œuvres qui sont et seront celles du XXIe siècle.

La Fondation Hôpital Saint Joseph met l'homme au centre de ses préoccupations. Elle est un acteur engagé, social et citoyen, un acteur éthique, chrétien et catholique, mais non confessionnel.

Fidèles à l'esprit du fondateur de notre institution, nous sommes ouverts à tous dans la mise en œuvre de nos objectifs. La Fondation inscrit son action dans le monde de la santé avec un souci permanent de préserver les équilibres économiques et financiers de ses établissements et initiatives.

Ce qui nous réunit, ce que nous appelons l'esprit joséphien, tend, à force de passion, de conviction et de désintéressement à concilier l'inconciliable : tolérance et convictions, accueil de tous et qualité des soins, bénévolat et performance, rigueur et qualité.

Avec notre foi, nous œuvrons pour la dignité humaine, nous voulons faire nôtre, au quotidien, la devise de l'Abbé Fouque :

“Omnia possibilia sunt credenti”.

(1) La Charte de la Fondation est disponible sur le site : www.hopital-saint-joseph.fr/fondation

Publié par :
La Fondation Hôpital Saint Joseph Marseille

Direction
26 Boulevard de Louvain
13285 Marseille Cedex 08

Tél : 04 91 80 70 00
Internet : www.hopital-saint-joseph.fr/fondation
Mail : fondation@fondation-hopital-saint-joseph.fr

Contact Presse :
Karine YESSAD
Directrice de la Communication
Groupe Saint Joseph Marseille
Tél : 04 91 80 68 68
Port. : 06 16 96 23 32
kyessad@hopital-saint-joseph.fr

Rédaction et coordination :
**Fondation, en collaboration
avec les services de l'Hôpital**

Conception maquette,
réalisation et imprimerie :
Groupe CCEE - Aubagne

Photographies :
**José Nicolas
Robert Terzian
Fondation
Communication
et Associations**

juin 2013
Tous Droits Réservés

Ce Rapport Annuel est téléchargeable
sur le site Internet du Groupe Saint Joseph Marseille :

www.hopital-saint-joseph.fr/fondation

Le Rapport Annuel de la Fondation Hôpital Saint Joseph est paru à l'occasion
du Conseil d'Administration qui s'est tenu à Marseille le 25 juin 2013.

Ce document est disponible sur le site internet de la Fondation Hôpital Saint Joseph
(www.hopital-saint-joseph.fr/fondation) où l'ensemble des publications du Groupe
peuvent être téléchargées.

Sauf mention contraire, l'ensemble des chiffres sont indiqués au 31 décembre 2012.



La Fondation Hôpital Saint Joseph s'engage avec ECOFOLIO
pour le recyclage des papiers.

Document imprimé sur du papier
issu de forêts éco-gérées



Fondation Hôpital Saint Joseph

26 boulevard de Louvain
13285 Marseille Cedex 08

Tél : 04 91 80 70 00

Toutes les informations à lire sur le site internet :
www.hopital-saint-joseph.fr/fondation